



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

#RA2020
RECENSEMENT AGRICOLE

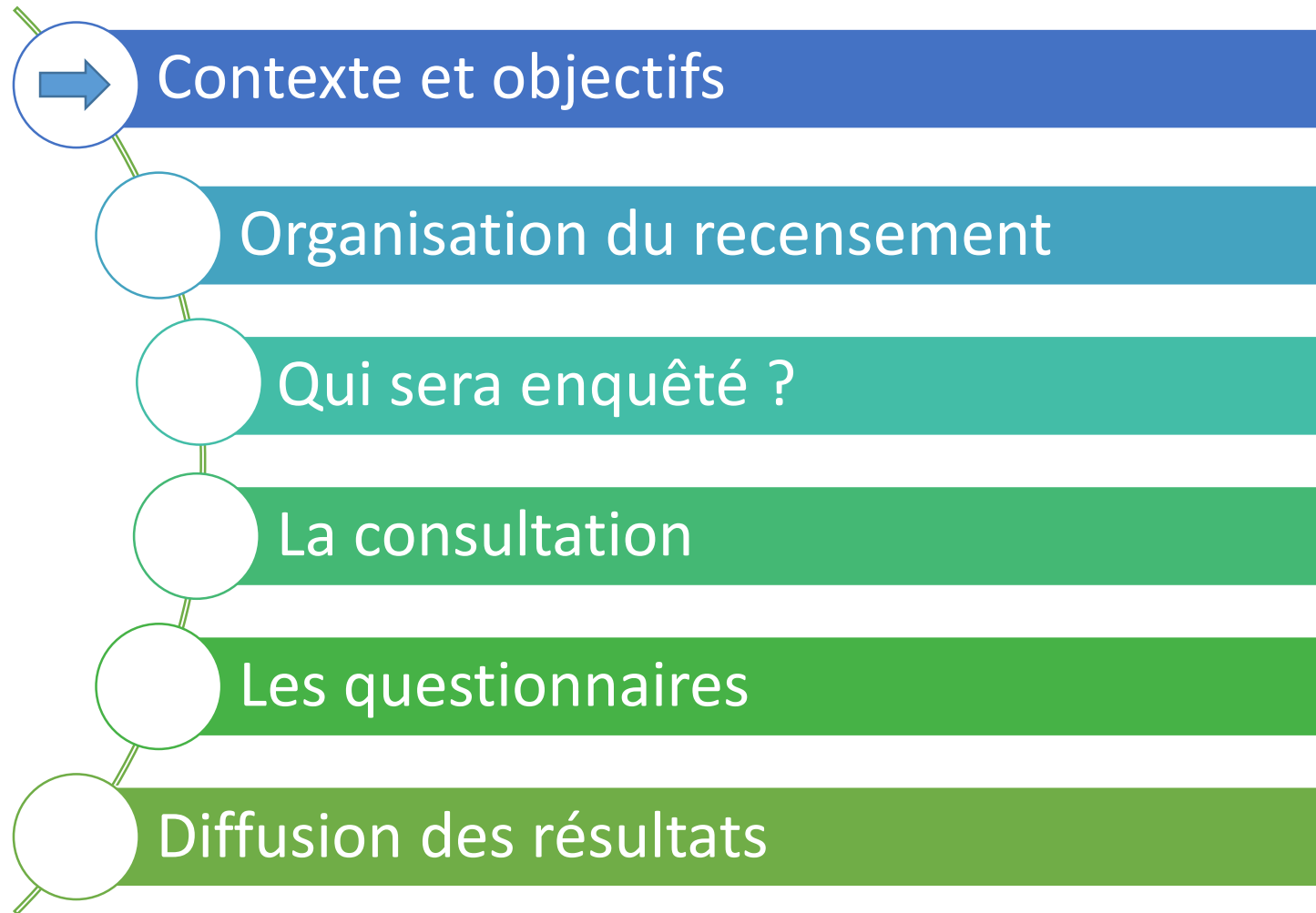
Recensement Agricole 2020

CNIS – Commission Entreprises et stratégies de marché
11 octobre 2019

Béatrice Sédillot

*Cheffe du Service de la Statistique et de la Prospective
Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation*

Plan de la présentation



Contexte

Un règlement européen fixe le cadre de la collecte des données sur la structure des exploitations agricoles dans l'UE, pour les 10 ans à venir :

Règlement (UE) 2018/1091 du Parlement et du Conseil concernant les statistiques intégrées sur les exploitations agricoles

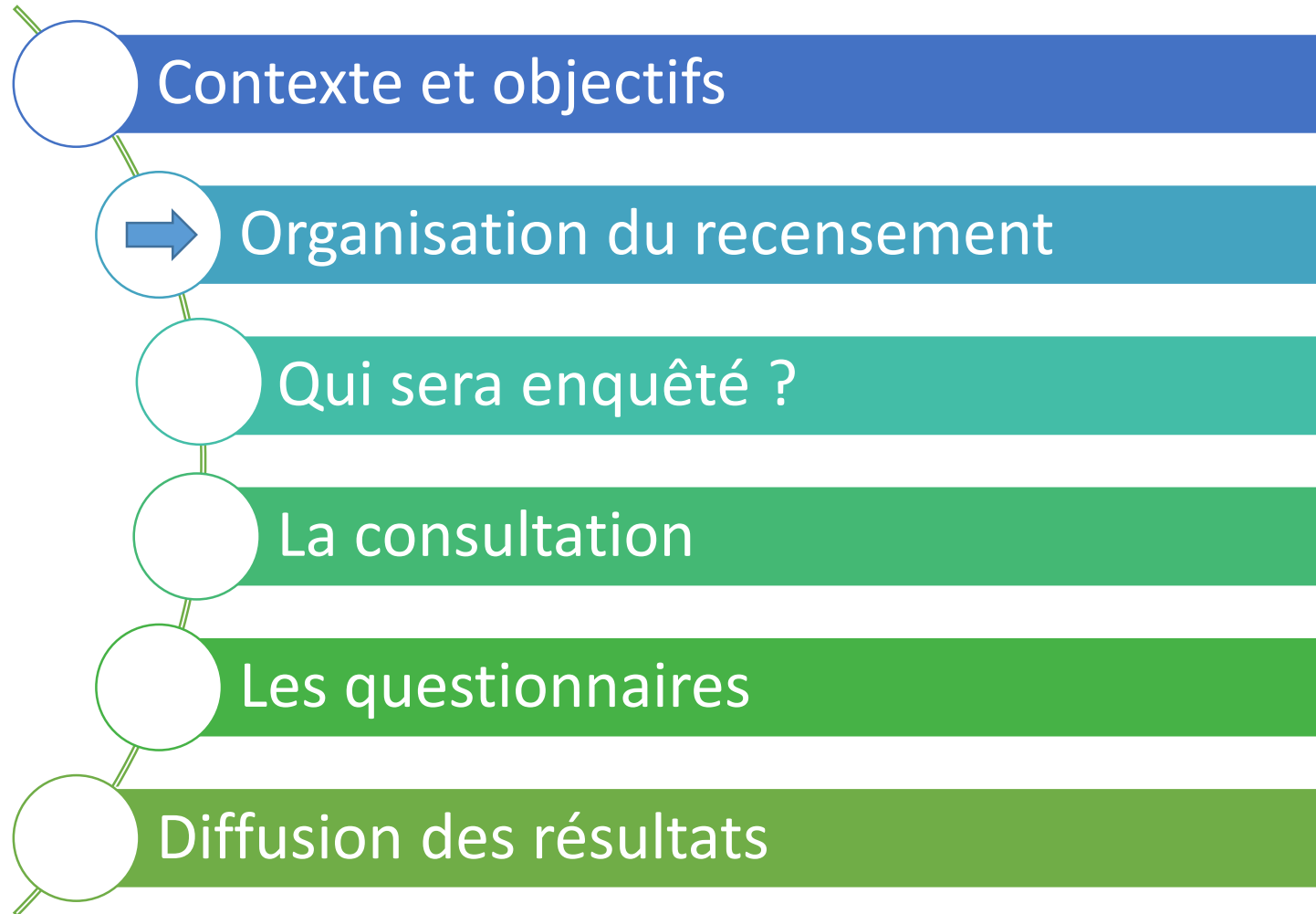
- Tous les 10 ans, les Etats-membres réalisent un recensement agricole
- Entre deux recensements, des enquêtes par échantillon, dites enquêtes *structures*, sont conduites

1955	1970	1981	1988	2000	2010	2020
•1963 •1967	•1975	•1983 •1985	•1990 •1993 •1995 •1997	•2003 •2005 •2007	•2013 •2016	•2023 •2026

Objectifs

- Ces enquêtes, fondées sur des données comparables entre États membres, visent à :
 - Analyser l'évolution de la structure des exploitations agricoles au niveau de l'Union
 - Fournir les données nécessaires à la conception, au suivi et à l'évaluation des politiques publiques, et notamment de la Politique Agricole Commune
 - Disposer, tous les 10 ans grâce au recensement, d'une image actualisée de l'univers des exploitations agricoles à partir duquel seront constitués les échantillons des enquêtes
- Au-delà des questionnements sous règlement européen, des données complémentaires sont collectées pour répondre à des besoins nationaux

Plan de la présentation



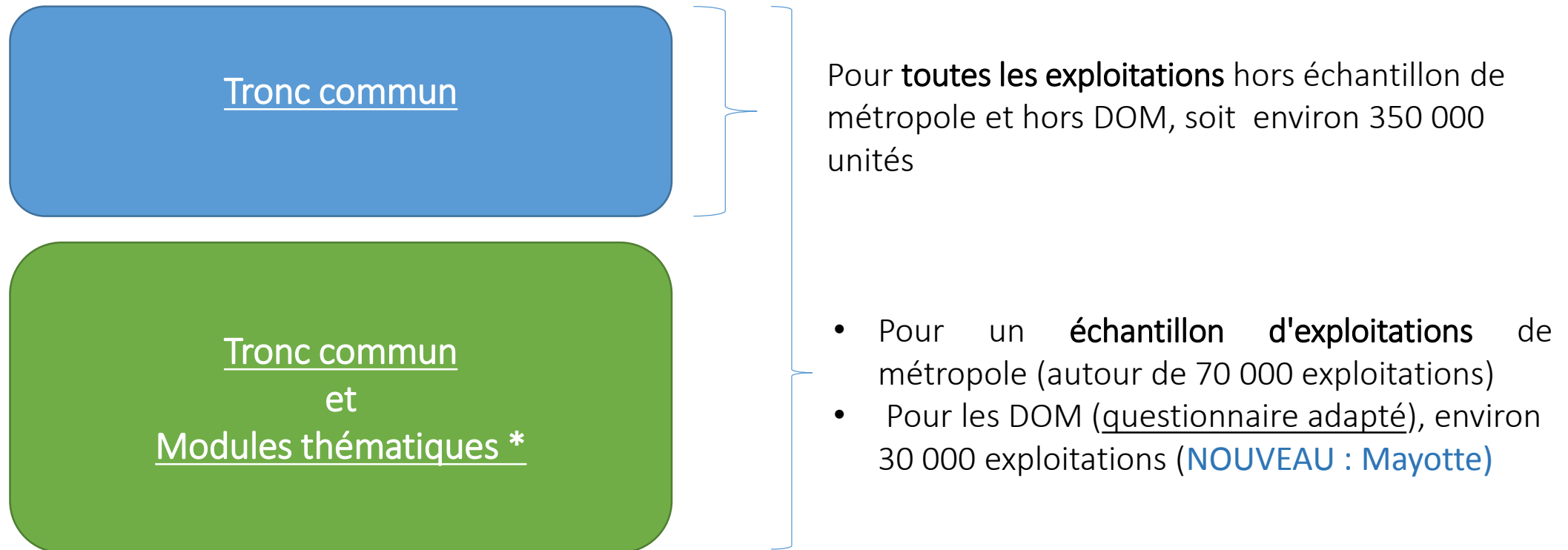
Organisation du recensement agricole 2020

- Le règlement UE 1091/2018 définit les données à collecter en 2020, en 2023 et en 2026. Sont distinguées les données :
 - de « **tronc commun** », à collecter exhaustivement en 2020 (*puis par échantillon en 2023 et 2026*)
 - des **modules thématiques**, pouvant être collectés par échantillon, avec des thématiques variables selon les années

	2020	2023	2026
Données à collecter toutes les années	X	X	X
	X	X	X
	X	X	X
	X		X
Modules thématiques		X	
		X	
		X	
		X	
			X

Organisation du recensement agricole 2020

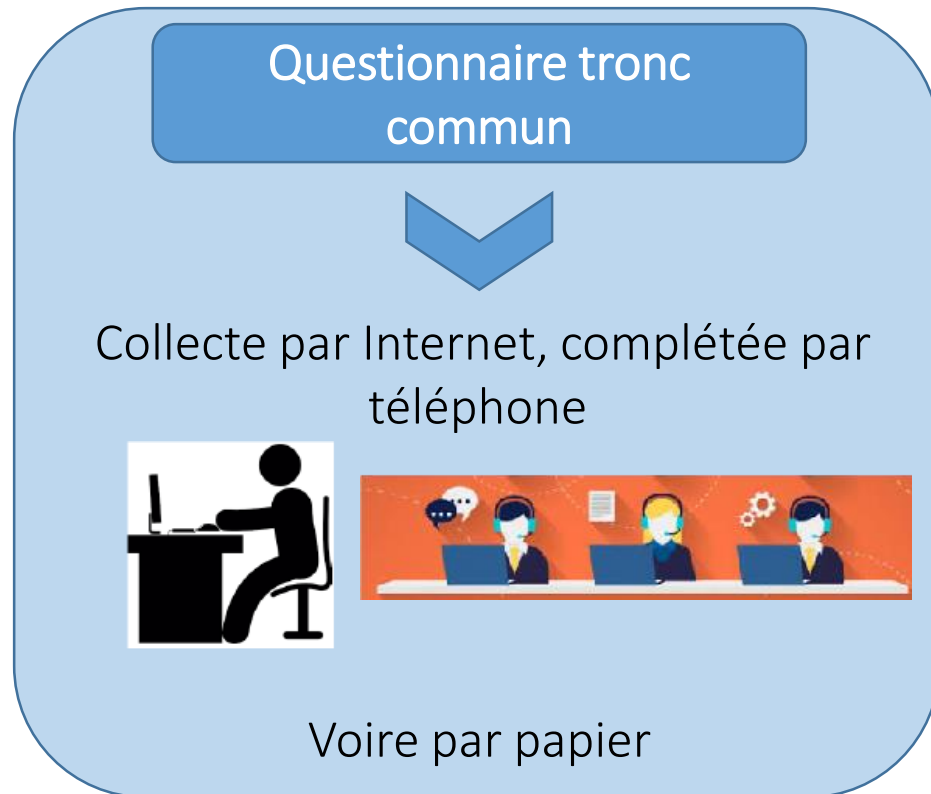
- Les nouveautés pour 2020 : deux questionnaires



* Module développement rural pour Eurostat : données non collectées - source données ASP-PAC

Organisation du recensement agricole 2020

- Les nouveautés pour 2020 : collecte multimode

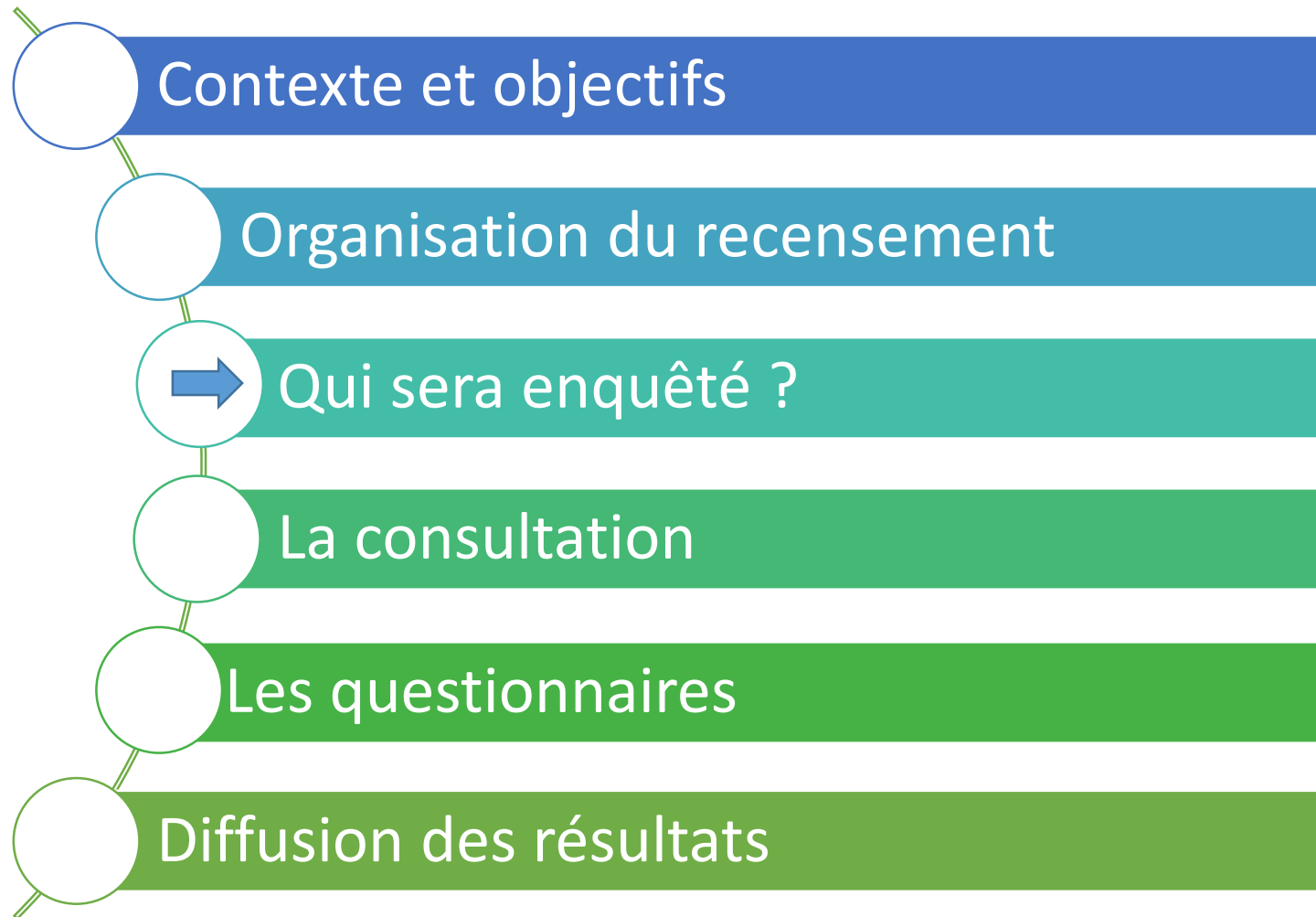


→ Collecte externalisée, appel à prestation



→ Collecte gérée par le SSP et les SRISE / SISE

Plan de la présentation



Qui sera enquêté ?

Cible : les exploitations agricoles, définies comme toute unité économique de production répondant à 3 critères :

Avoir une activité agricole

Production de produits agricoles ou maintien des surfaces agricoles dans un état permettant de recevoir des Droits à Paiement de Base

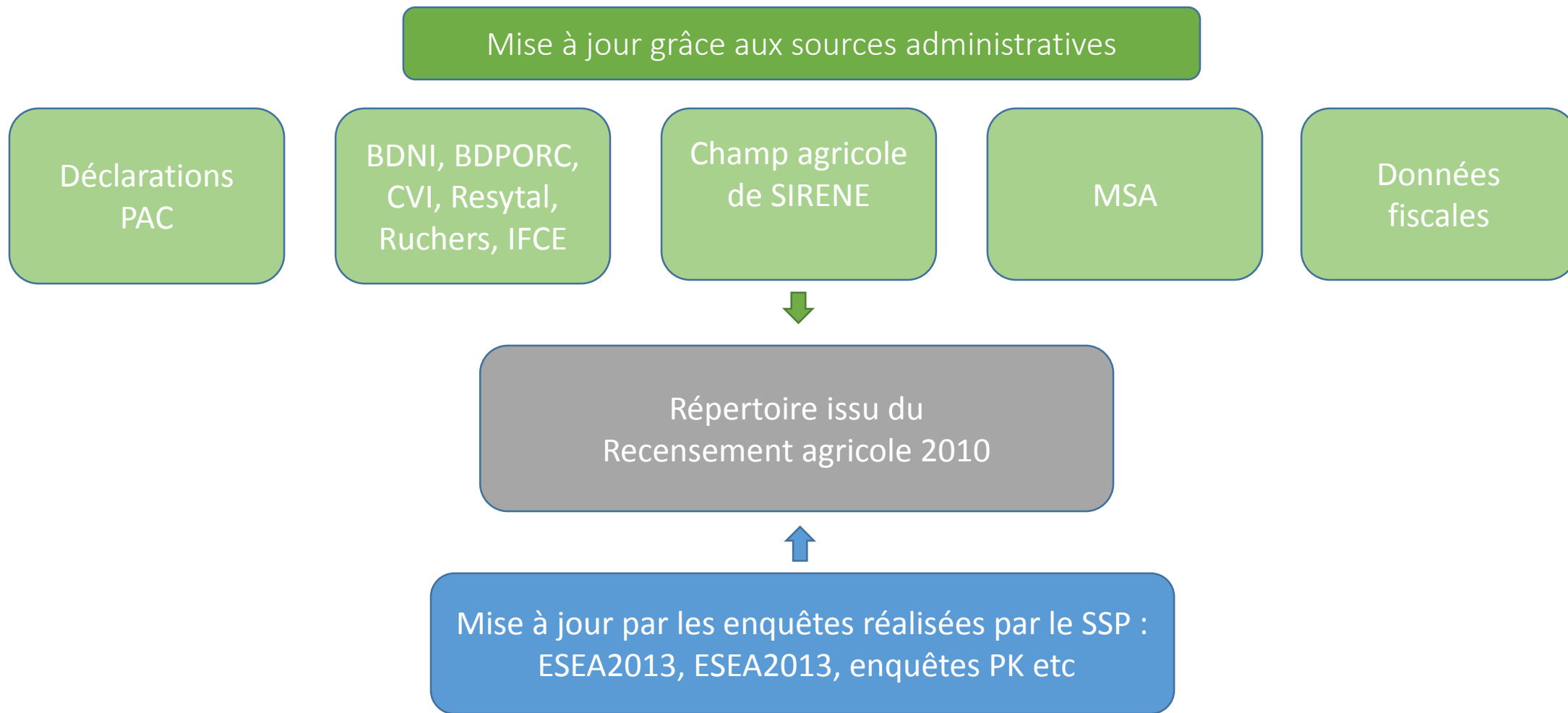
Atteindre ou dépasser une certaine dimension

Application de seuils en diffusion : 1 ha de SAU ou 20 ares de cultures spécialisées ou 1 vache, ou seuils équivalents pour les autres productions animales.

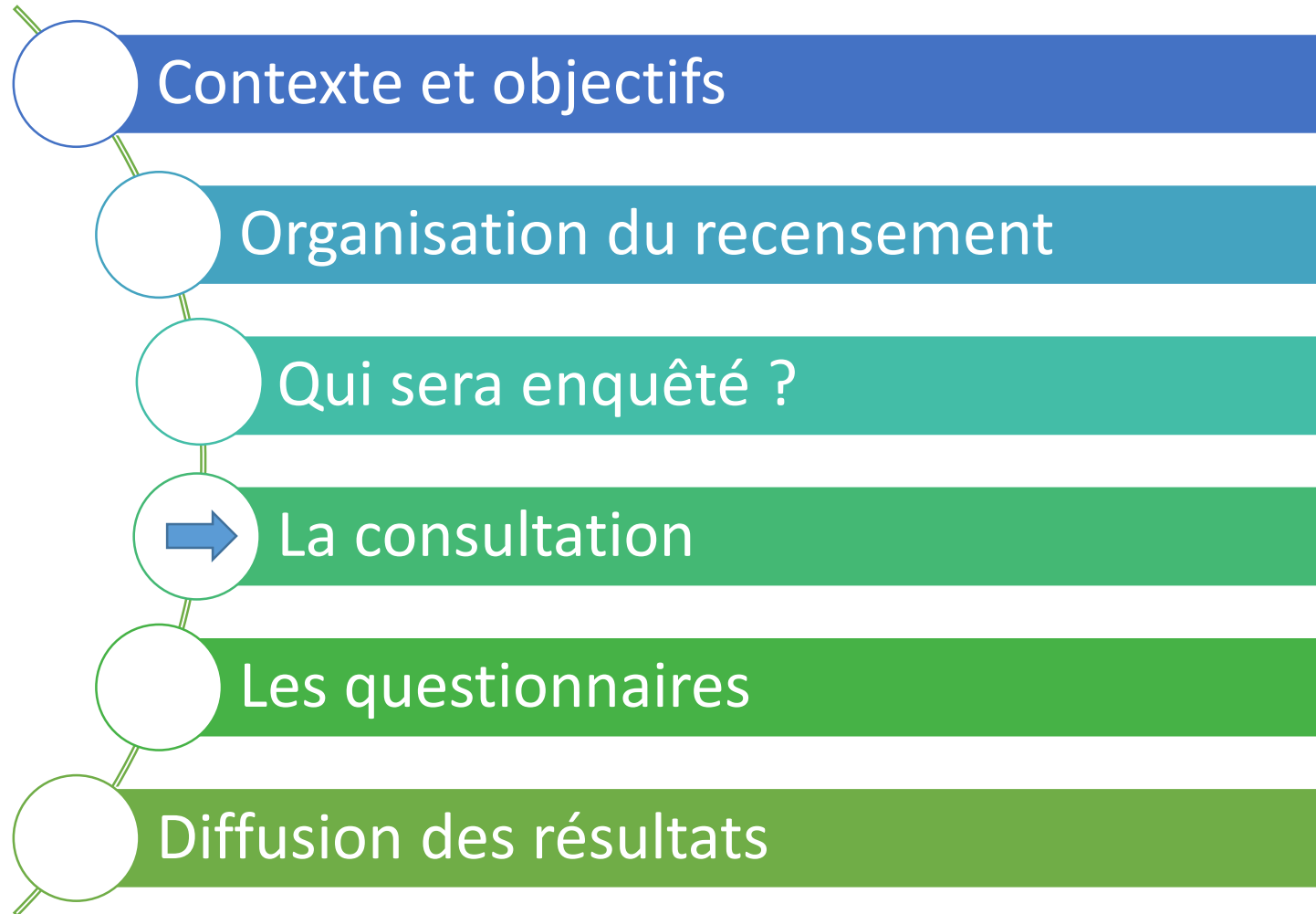
Soumise à une gestion courante indépendante

= SIRET depuis 2010

Qui sera enquêté ? : Elaboration de l'univers



Plan de la présentation



La consultation

Consultation interne

- Consultation interne au sein du SSP et des SRISE de juillet à septembre 2018 : recueil écrit des besoins au-delà des variables Eurostat
- Premières trames de questionnaires v1

Consultation externe

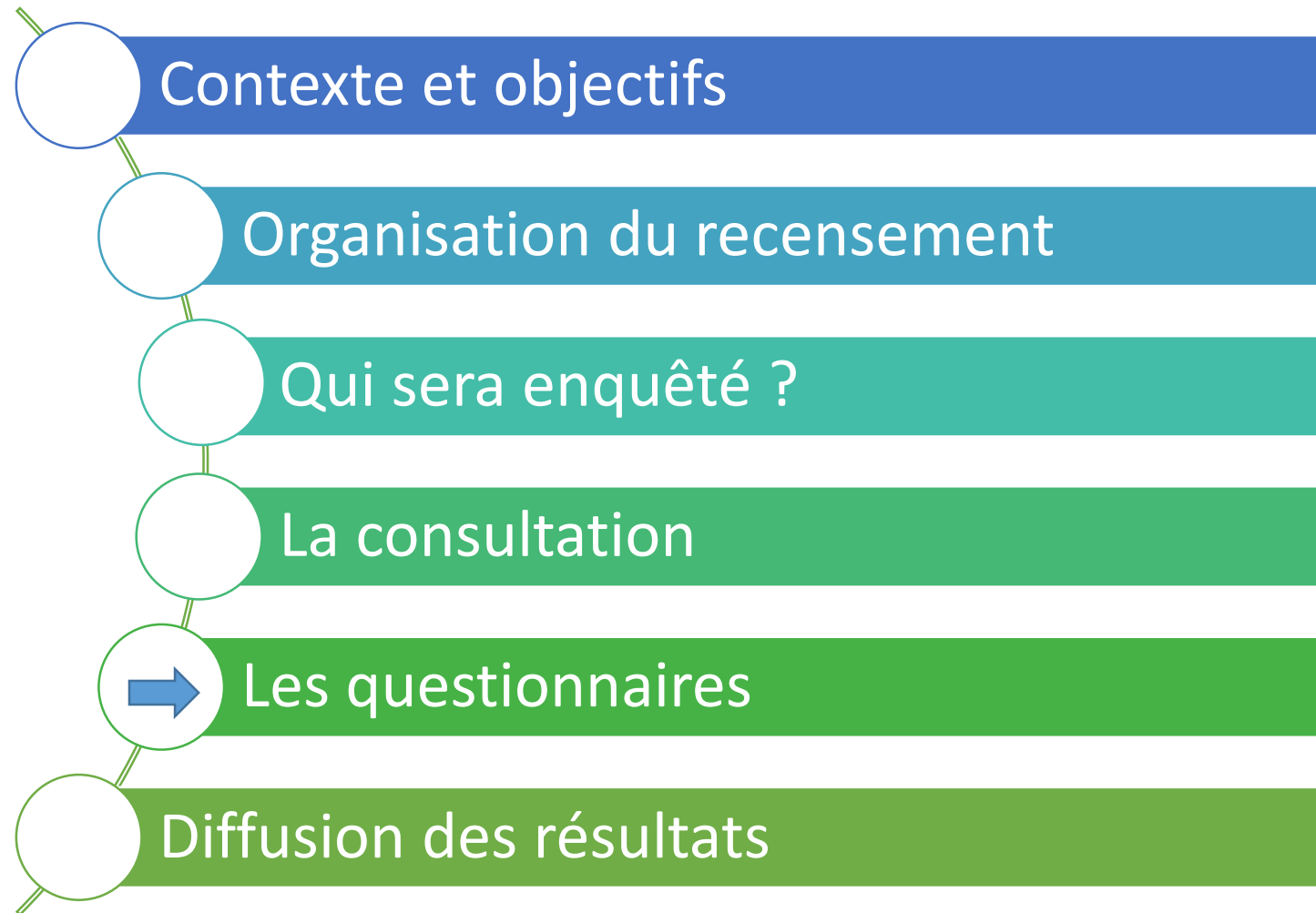
- Consultation des utilisateurs entre mi janvier et mi février 2019 : recueil écrit des besoins
- Groupes de travail SSP + SRISE en mars pour faire évoluer les questionnaires
- Présentation des arbitrages en comité utilisateurs en mai 2019 avec un questionnaire V2
- Réalisation du questionnaire v3 post consultation externe

La consultation externe : composition

Environ 50 organismes ont répondu à la consultation, pour un ensemble de 400 demandes écrites reçues.

- Pour le MAA : représentants des directions (DGPE, DGAL, DGER)
- Organismes partenaires : FranceAgriMer, Institut National de l'Origine et de la Qualité, Agence Bio, MTES, INSEE, DG Trésor, France Stratégie, Ademe, Académie de l'Agriculture
- Instituts de recherche : représentants de l'INRA, l'IRSTEA, et autres chercheurs ayant mobilisé ces données
- Organisations professionnelles : Syndicats agricoles, Chambres d'agriculture, Coop de France etc.
- Instituts techniques agricoles : Idele, Arvalis...

Plan de la présentation



Les questionnaires : deux questionnaires en cours de finalisation

Questionnaire
tronc commun

- Caractéristiques générales de l'exploitation
- Productions végétales : **NOUVEAU** : pré-remplissage des cultures avec les surfaces déclarées à la PAC
- Productions animales
- Diversification, commercialisation
- Main d'œuvre

Questions
complémentaires

- Questions issues des modules thématiques
- Questions complémentaires émanent de besoins nationaux

Pour les DOM : présence de questions spécifiques et filtres sur certaines questions non pertinentes.

Questionnaires : les tests du questionnaire

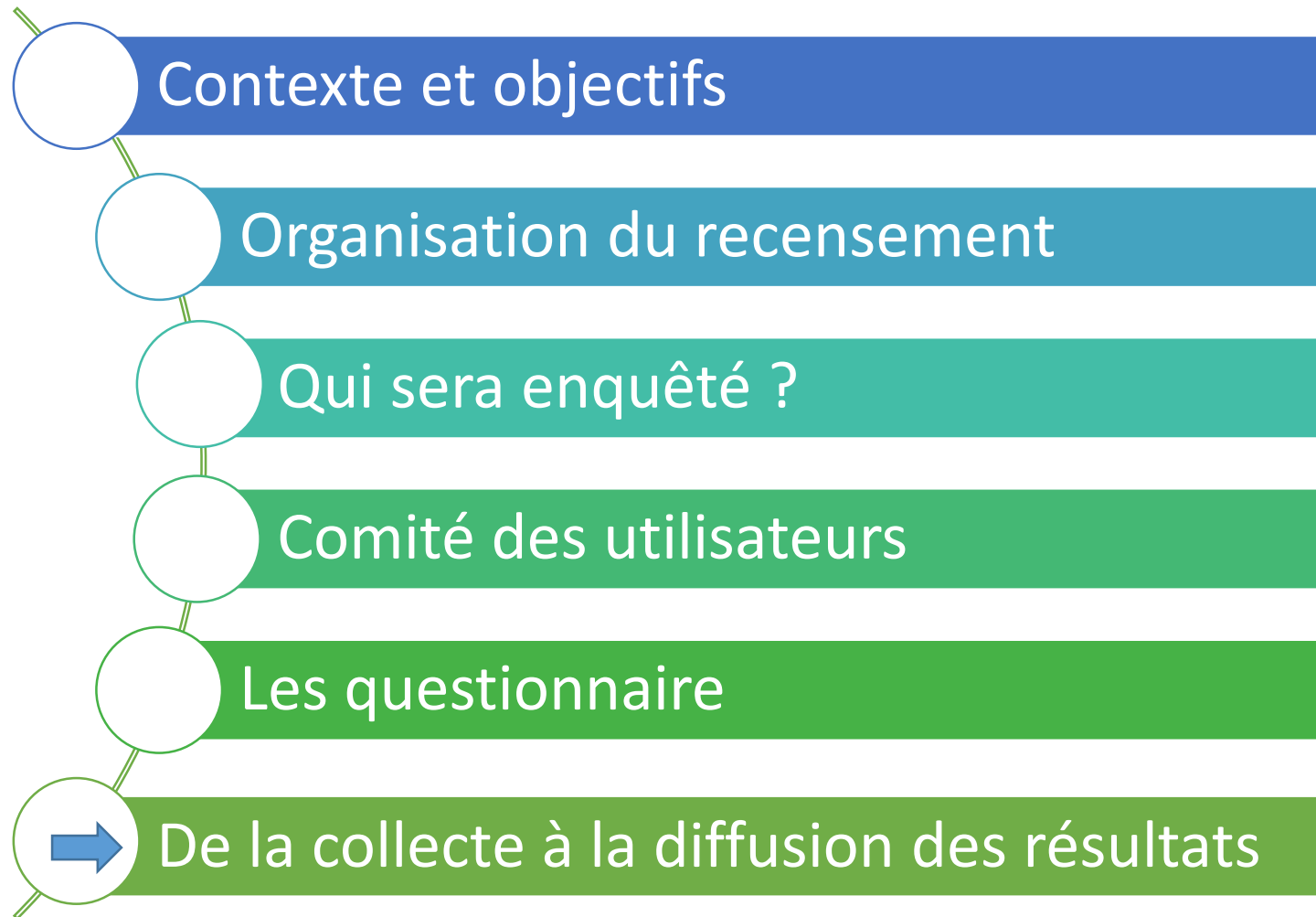
Tests papier du questionnaire

- Juillet à septembre 2019 : tests terrain sur papier, par SSP / Srise / Sise
- 140 tests environ, répartis par région et orientation pour couvrir au mieux les productions
- Objectifs : vérifier les durées, la formulation des questions, la clarté des concepts, la facilité de réponse, lever les ambiguïtés

Version finale du questionnaire

- Version finale du questionnaire pour novembre 2019
- Sélection du/des prestataires pour la collecte du tronc commun en janvier 2020
- Développement des applicatifs de collecte et du matériel de formation des enquêteurs

Plan de la présentation



De la collecte à la diffusion des résultats

Collecte des données

- Entre octobre 2020 et mars 2021

Traitement post collecte

- Avril 2021 – février 2022 :
 - Correction d'incohérences
 - Traitement de la non réponse

Diffusion des résultats

- Fin 2021 – courant 2022 :
 - Diffusion des résultats au niveau national : *Agreste Primeurs* et autres produits de diffusion
 - Mars 2022 : transmission des données individuelles à Eurostat
 - Mise à disposition des données individuelles pour les chercheurs via le CASD

Merci de votre attention